

DECISION DU MAIRE n° 2019-06

Le Maire de la Ville de Juvignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L2122 -22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014 lui donnant délégation conformément au texte susvisé ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 avril 2014 qui la modifie dans son 4^{ème} alinéa ;

Considérant le besoin de procéder à la rénovation et à l'extension de la salle municipale Lionel De Brunelis, salle polyvalente de 1400 m², implantée au cœur du complexe sportif des Garrigues à Juvignac

DECIDE

De conclure, à l'issue d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique un marché de travaux « Rénovation de la salle Lionel De Brunelis à Juvignac » décomposé en 11 lots et attribué à :

- Lot n°1 : Démolition-Go-Plâtrerie à l'entreprise MEDITRAG pour un montant de 153 292 ,32 € TTC
- Lot n°2 : Électricité à l'entreprise SERRE ELEC pour un montant de 75 026,96 € TTC.
- Lot n°3 : Chauffage – Ventilation – Plomberie à l'entreprise CE 34 -ENERGIE 34 pour un montant de 58 291,78 € TTC.
- Lot n°5 : Revêtement Sol – Faïence à l'entreprise TECHNIC SOL pour un montant de 29 400 € TTC
- Lot 6 (peinture) à l'entreprise : SARL ARB pour un montant de 40 499,74 € TTC
- Lot n°7 : Serrurerie à l'entreprise VAQUIER ET FILS pour un montant de 100 711€ TTC.
- Lot 8 (façade) à l'entreprise : MEYNADIER pour un montant de 39 452, 66 € TTC
- Lot n°9 : Étanchéité à l'entreprise ALPHA SERVICE pour un montant de 35 877,35€ TTC.
- Lot n°10 : VRD à l'entreprise BONNET TP pour un montant de 237 753.24 E TTC
- Lot n°11 : Sol Sportif à l'entreprise ARTDAN pour un montant de 27 150 € TTC

Fait à Juvignac, le 19 Juin 2019
Le Maire


Jean-Luc SAVY


acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le ...03... Juillet 2019
et publication le ...03... Juillet 2019